

65520 - Fonds d'attractivité

**Contrats Départementaux - Fonds de développement
et d'attractivité - Proposition de création de
structures périscolaires à l'échelle de la zone sud du
Canton d'ERSTEIN bouclant le maillage territorial**

Rapport n° CP/2019/250

Service gestionnaire :

J - Mission éducation, sport, jeunesse

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin a décidé, par délibération du Conseil Départemental n° CD/2016/157 du 8 décembre 2016 et n° CD/2017/004 du 20 mars 2017, de développer un partenariat renforcé avec les acteurs locaux en mettant en œuvre les contrats départementaux de développement territorial et humain. Ces contrats constituent le volet stratégique de partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018-2021. Ils ont pour vocation de traduire une ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et de définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs du territoire.

Dans ce cadre, le Conseil Départemental a approuvé les termes du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud, le 11 décembre 2017 (délibération n°CD/2017/077).

Le projet de construction d'équipements périscolaires au sein de la zone sud de la Communauté de communes du Canton d'Erstein, co-construit avec le Département, s'inscrit dans les enjeux prioritaires "d'accompagner le maintien d'une offre de service de proximité" et "d'assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes" de ce contrat départemental.

Dans ce cadre, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention d'un montant total de 688 680 euros et d'approuver les termes du projet de convention partenariale et de convention financière à conclure en vue de la réalisation de ces travaux.

1. Présentation des projets d'accueils périscolaires inscrit dans une stratégie enfance et jeunesse du territoire :

Depuis la création de la nouvelle intercommunalité au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes du Canton d'Erstein (CCCE) a en charge la politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, et à ce titre, organise les services des multi-accueils, des périscolaires, des centres de loisirs ainsi que les animations jeunesse.

L'ambition de cette nouvelle intercommunalité est de maintenir des services publics de proximité et de qualité, ainsi que de poursuivre les projets d'investissement, notamment en matière de petite enfance, d'accueil périscolaire et de jeunesse.

Au total, près de 4 000 enfants sont inscrits dans l'ensemble de ces structures jeunesse grâce à un maillage équilibré et dense d'équipements.

Afin de conforter cette politique particulièrement en prise avec les besoins des familles du canton, la Communauté de communes poursuit son projet de couverture territoriale

en matière d'offre de service pour la petite enfance et l'enfance, par la construction et l'extension de structures périscolaires dans le secteur de Benfeld, zone sud de la Communauté de communes.

Ces projets répondent aux enjeux du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain, à savoir :

- Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de service au public ;
- Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes.

Ils s'inscrivent également dans les enjeux du Schéma Départemental d'Accessibilité aux Services Publics et couvrent les politiques en lien avec l'enfance, la jeunesse et la famille du Département du Bas-Rhin.

La Communauté de communes du Canton d'Erstein a sollicité le Département pour co-construire le projet territorial de l'enfance et de la jeunesse le 16 avril 2018.

6 projets de construction d'accueil périscolaires font l'objet de ce rapport :

- Le projet d'accueil périscolaire de Westhouse :

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment modulaire pérenne accompagné d'une extension de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) à Westhouse, adapté à la demande de 46 places et aux normes en vigueur.

- Le projet d'accueil périscolaire de Herbsheim :

Le projet consiste à l'extension de la structure de restauration scolaire en bâtiments modulaires situés à proximité de la mairie, pour une capacité d'accueil de 30 enfants.

- Le projet d'accueil périscolaire de Kogenheim :

En raison des besoins croissants en matière d'accueil des enfants de Kogenheim, de la nécessité d'avoir des locaux conformes aux normes de la Direction Régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale, la Commune a décidé de réaliser un bâtiment périscolaire adossé à l'école, d'une capacité d'accueil de 30 places. Les travaux de construction du périscolaire vont de pair avec l'extension et la réhabilitation de l'école.

- Le projet d'accueil périscolaire de Kertzfeld :

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment adapté à la demande et aux normes en vigueur, situé derrière l'atelier communal, à proximité de la bibliothèque et de l'école. La capacité d'accueil est de 40 enfants.

- Le projet d'accueil périscolaire de Sand :

Le projet consiste en la réalisation d'une salle communale multifonctions et la construction d'une structure périscolaire intercommunale de 40 places, intégrée à cette salle, et ce afin de répondre aux besoins des familles en matière de garde d'enfants scolarisés.

Pour des raisons de rationalisation, les deux chantiers se feront de manière simultanée.

- Le projet d'accueil périscolaire de Sermersheim :

En 2016, l'ancienne Communauté de communes de Benfeld et Environs a décidé de la construction d'une structure périscolaire intercommunale prévue initialement pour 25 places, intégrée au projet de construction d'une école élémentaire porté par la Commune de Sermersheim.

L'installation récente de nouvelles familles et la construction en cours d'un lotissement a contraint la Commune d'augmenter la capacité d'accueil à 45 places.

2. Des engagements inscrits dans une dynamique partenariale en matière de l'enfance, de la jeunesse et de la famille :

Dans le cadre de la démarche partagée, le Département a soumis au porteur de projet les 6 engagements réciproques.

La Communauté de communes du Canton d'Erstein et les Communes s'engagent à :

- Travailler sur l'offre d'accueil complémentaire des assistants maternels ;
- Construire un programme d'actions et d'animation de soutien à la parentalité ;
- Travailler sur un système de tarification sociale ;
- Construire à l'échelle du territoire une offre de service pour lever les freins à l'emploi en partenariat avec la mission locale, l'association REAGIR, l'AGF et les services du Département ;
- Participer à promouvoir le bilinguisme et les langues régionales ;
- Faciliter l'accès des accueils collectifs et individuels aux enfants en situation de handicap.

Il a été convenu que ces différents axes s'afficheraient dans un projet éducatif territorial porté par la Communauté de communes à l'échelle intercommunale avec la participation des partenaires du projet et le soutien du Département.

Une priorisation des thématiques devra être faite par le comité de pilotage. Le travail sur la tarification sociale pourra être entamé lors de la prochaine mandature.

3. Propositions de plans de financement et de contributions financières du Département du Bas-Rhin

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention d'un montant total de 688 680€ à la Communauté de communes du Canton d'Erstein pour ses 6 projets de construction d'accueil périscolaires, correspondant à une aide de 20% du coût de chacune des opérations.

Cette subvention serait répartie selon les plans de financement présentés ci-dessous.

- **Proposition de plan de financement projet d'accueil périscolaire de Kertzfeld**

Dépenses HT		Recettes		
Travaux	748 500€	Etat -DETR	190 000€	22%
Equipements et frais divers	17 000€	Caf	120 000€	14%
		Région GE		0%
Missions de maîtrise d'œuvre-Bureaux d'études-Divers	114 000€	Département	175 900€	20%
		Communauté de communes	393 600€	45%
TOTAL	879 500€	TOTAL	879 500€	100%

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à la Communauté de communes du Canton d'Erstein, une subvention de 175 900€, soit 20% du coût de l'opération du projet d'équipement périscolaire de la Commune de Kertzfeld, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité.

- **Proposition de plan de financement projet d'accueil périscolaire de Sand**

Dépenses HT		Recettes		
Travaux	702 500€	Etat -DETR	157 700€	19%
Honoraires MOE	65 500€	Caf	120 000€	15%
Révisions et aléas	32 000€	Région GE		0%
Frais divers	8 000€	Département	163 600€	20%
Equipement	10 000€	Communauté de communes	376 700€	46%
TOTAL	818 000€	TOTAL	818 000€	100%

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à la Communauté de communes du Canton d'Erstein, une subvention de 163 600€, soit 20% du coût de l'opération du projet d'équipement périscolaire de la Commune de Sand, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité.

- **Proposition de plan de financement projet d'accueil périscolaire de Kogenheim**

Dépenses HT		Recettes		
Travaux	282 200€	Etat -DETR	85 600€	24%
Honoraires MOE	47 200€	Caf	76 000€	22%
Equipements	20 000€	Région GE		0%
		Département	69 880€	20%
		Communauté de communes	117 920€	34%
TOTAL	349 400€	TOTAL	349 400€	100%

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à la Communauté de communes du Canton d'Erstein, une subvention de 69 880€, soit 20% du coût de l'opération du projet d'équipement périscolaire de la Commune de Kogenheim, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité.

- **Proposition de plan de financement projet d'accueil périscolaire de Sermersheim**

Dépenses HT		Recettes		
Travaux	602 500€	Etat -DETR		0%
Honoraires MOE	113 500€	Caf	138 000€	19%
Equipement	17 000€	Région GE		0%
		Département	146 600€	20%
		Communauté de communes	448 400€	61%
TOTAL	733 000€	TOTAL	733 000€	100%

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à la Communauté de communes du Canton d'Erstein, une subvention de 146 600€, soit 20% du coût de l'opération du projet d'équipement périscolaire de la Commune de Sermersheim, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité.

- **Proposition de plan de financement projet d'accueil périscolaire de Westhouse**

Dépenses HT		Recettes		
--------------------	--	-----------------	--	--

Travaux	455 000€	Etat -DETR		0%
Honoraires MOE	20 000€	Caf	90 234€	18%
Equipement	40 000€	Région GE		0%
		Département	103 000€	20%
		Communauté de communes	321 766€	62%
TOTAL	515 000€	TOTAL	515 000€	100%

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à la Communauté de communes du Canton d'Erstein, une subvention de 103 000€, soit 20% du coût de l'opération du projet d'équipement périscolaire de la Commune de Westhouse, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité.

Proposition de plan de financement projet d'accueil périscolaire de Herbsheim

Dépenses HT		Recettes		
Travaux	133 000€	Etat -DETR		0%
Honoraires MOE	5 500€	Caf		0%
Equipement	10 000€	Région GE		0%
		Département	29 700€	20%
		Communauté de communes	118 800€	80%
TOTAL	148 500€	TOTAL	148 500€	100%

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à la Communauté de communes du Canton d'Erstein, une subvention de 29 700€, soit 20% du coût de l'opération du projet d'équipement périscolaire de la Commune de Herbsheim, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité.

4. Propositions d'approbation des projets de convention partenariale et des conventions financières

Dans ce cadre, il est également proposé à la Commission Permanente :

- d'approuver les termes du projet de convention de partenariat à conclure entre la Communauté de communes du Canton d'Erstein, les Communes de Herbsheim, Kertzfeld, Kogenheim, Sand, Sermersheim, Westhouse, et le Département ;
- d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre la Communauté de communes du Canton d'Erstein et le Département pour le versement des subventions correspondantes ;
- d'autoriser son président à signer les conventions précitées, jointes en annexes à la présente délibération.

CD0145 projets de structures périscolaires à l'échelle du canton d'Erstein bouclant le maillage territorial

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
FAED 2018/1	G 2018 2021 Fonds d'Attractivité et Développement	90 000 000,00 €	78 534 608,00 €	688 680,00 €

La Commission territoriale Sud a émis un avis favorable à ces propositions lors de sa réunion du 24 juin 2019.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'approuver, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, au projet partenarial de développement et de construction d'accueils périscolaires sur les Communes de la Communauté de communes du Canton d'Erstein, inscrits dans le cadre d'un projet de développement d'une stratégie enfance, famille à l'échelle intercommunale ;

- décide d'approuver les termes du projet de convention de partenariat à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté de communes du Canton d'Erstein et les Communes de Kogenheim, Kerzfeld, Sermersheim, Sand, Herbsheim et Westhouse, joint en annexe à la présente délibération ;

- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet, notamment dans les domaines de l'enfance, de la famille et de la jeunesse ;

- décide d'attribuer une subvention totale de 688 680€ à la Communauté de communes du Canton d'Erstein pour les projets de construction de structures périscolaires à l'échelle de la zone sud de la Communauté de communes du Canton d'Erstein, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, se décomposant de la manière suivante :

** 175 900€ pour le projet d'accueil périscolaire de Kertzfeld*

** 163 600€ pour le projet d'accueil périscolaire de Sand*

** 69 880€ pour le projet d'accueil périscolaire de Kogenheim*

** 146 600€ pour le projet d'accueil périscolaire de Sermersheim*

** 103 000€ pour le projet d'accueil périscolaire de Westhouse*

** 29 700€ pour le projet d'accueil périscolaire de Herbsheim*

- décide d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre la Communauté de communes du Canton d'Erstein et le Département du Bas-Rhin, destinée à permettre le versement des subventions, joint en annexe à la présente délibération ;

- autorise le président à signer les conventions précitées.

Strasbourg, le 28/06/19

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by 'BIERRY' in a cursive script.

Frédéric BIERRY